

Comment déposer sa candidature ?

- Les élèves intéressés et leur famille doivent se rapprocher du directeur d'école ou du chef d'établissement du collège dans lequel ils sont actuellement scolarisés afin d'élaborer le dossier d'admission. Les équipes pédagogiques ou éducatives vous aideront à construire le projet.
- Le dossier est téléchargeable sur l'ENT du collège : <https://chasse-royale-valenciennes.enthdf.fr/> (rubrique internat)
- **Déposer ou envoyer votre candidature avant le vendredi 1^{er} avril 2022**
 - collège Chasse Royale (Candidature Internat)
Rue LOMPRESZ
59300 VALENCIENNES
 - par mail à l'adresse ce.0593680e@ac-lille.fr
- Dans le courant du mois de mai, une commission étudie le dossier de candidature présentant l'élève sur le plan scolaire, social, médical et éducatif. **Le candidat et sa famille sont reçus en entretien.**
- En fonction des situations, une demande de dérogation devra être effectuée auprès de l'établissement d'origine (école ou collège) notamment pour les élèves hors secteur et demandant à intégrer une section sportive.

Portes ouvertes le samedi 19 mars de 9H à 12h00



Coordonnées

Pour une visite, des réponses à vos questions :

Téléphone : 03 27 46 92 82

Courriel : ce.0593680e@ac-lille.fr

Adresse postale : Rue Lompresz 59300 Valenciennes

Site internet : <https://chasse-royale-valenciennes.enthdf.fr/>



Un climat bienveillant et exigeant propice aux apprentissages et à l'autonomie

Un accès aux dernières technologies numériques

Des parcours culturels, sportifs, citoyens et avenir enrichis

Un accompagnement et un suivi pédagogique renforcés

De nombreux partenariats au service de nos élèves



L'internat d'excellence du collège Chasse Royale labellisé numérique offre à des élèves motivés et engagés :

- des conditions de travail optimales et un cadre de vie agréable dans un collège totalement réhabilité ;
- une pédagogie innovante dispensée par des professeurs volontaires ;
- un accompagnement renforcé et adapté par :
 - une aide aux devoirs ciblée et des études encadrées par une équipe d'assistants d'éducation et de professeurs volontaires ;
 - des activités physiques, artistiques, culturelles et numériques ;
 - une aide à l'élaboration du projet d'orientation ;
- un accès aux outils numériques et au CDI chaque soir ;
- des dispositifs spécifiques : aide au travail personnel en 6^{ème} et en 5^{ème} inscrite à l'emploi du temps, sections sportives Futsal et acrogym, option numérique à l'entrée en 6^{ème}, section internationale britannique à l'entrée en 6^{ème} (sélection sur tests), médiation par les pairs, atelier défense, cordées de la réussite ;
- un lieu d'épanouissement personnel et collectif ;
- des temps consacrés au dialogue et aux échanges

Chasse Royale ...

Bien plus qu'un internat

Où ?

Dans un internat de **construction neuve** au collège Chasse Royale, rue Lomprez 59300 Valenciennes (situé à **2,8 kms de la gare de Valenciennes et accessible en tramway**) propice aux apprentissages.

Capacité ?

Structure à taille humaine de **40 places filles/garçons**.

Pourquoi ?

- Offrir à tous les élèves des **conditions optimales de réussite** scolaire et d'épanouissement personnel ;
- Se concentrer sur ses études ;
- Changer de cadre de vie ;
- Être acteur de son avenir ;
- Développer l'estime de soi ;
- Devenir autonome et responsable.

Pour qui ?

Des collégiens ayant de l'appétence pour la vie en collectivité et motivés pour une présence à l'internat du lundi au vendredi. Il doit s'agir d'un **choix familial concerté**, pour une scolarité dans les meilleures conditions de vie et de travail. Les candidats seront prioritairement mais pas exclusivement dans le périmètre de la cité éducative Valenciennes/Anzin. L'internat s'adressera également aux collégiens du bassin de Valenciennes. (SEGPA comprise)

Quel coût ?

Tarif : 9.20 € soit 1600.80 € pour l'année scolaire 2022/2023 (comprenant hébergement, petits déjeuners, repas du midi et du soir).

• **Aides financières possibles sous conditions de ressources** : bourses nationales (bourses de collèges, prime à l'internat), aide sociale au sein du collège (fonds social et Aide à la Réussite du Collégien, sur dossier déposé auprès de l'Assistante sociale) ; **Exemple** : pour un élève boursier taux 3 1er trimestre montant estimatif 607.20 €, bourses nationales de 153 €, prime internat de 155 €, aide départementale à la demi-pension et fonds social cantine de 243.08 € soit un reste à charge famille de 56.12 € Facturation au trimestre avec règlement mensuel sur la base d'un échéancier

Comment ?

- En complétant un dossier de candidature (cf. dernière page)

La possibilité de vivre une nouvelle scolarité

L'internat, ce n'est pas seulement un lieu d'hébergement et d'études, c'est aussi la possibilité de vivre une nouvelle scolarité

- en changeant de cadre de vie ;
- en construisant un projet d'orientation ;
- en développant son autonomie et l'estime de soi ;
- en s'épanouissant au contact des autres camarades motivés par une progression scolaire et avec le soutien des adultes.

Un accompagnement pédagogique renforcé et personnalisé

- méthodologie, soutien scolaire, tutorat, mentorat, aide aux devoirs ;
- La possibilité de participer à différents dispositifs

Une découverte et un usage éclairé des outils numériques

- Ateliers robotiques, réalité virtuelle, Fablab, domotique, option numérique ;

Des études encadrées

- par des enseignants volontaires et des assistants d'éducation avec une vérification quotidienne des agendas.

Un parcours citoyen

- mise en place de projets valorisant l'engagement des élèves autour de la solidarité, du bien vivre-ensemble, de la coopération, de l'égalité filles/garçons,...

Une ouverture culturelle de qualité

- sorties culturelles, spectacles

Des activités physiques et sportives

- Accès aux activités de l'UNSS; possibilité d'intégrer les sections sportives.

